

# Présentation et analyse de la carte des spécialités lycées pour la rentrée 2021

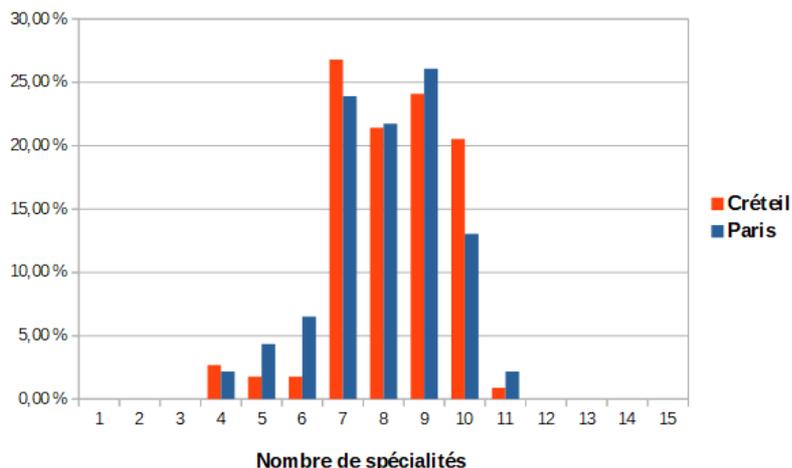
Comité technique académique du 15 janvier

Une première remarque concernant la carte des spécialités. Au moment de la mise en place de la réforme du lycée, Blanquer avait annoncé que les spécialités les plus demandées seraient distribuées dans tous les lycées et que, pour les spécialités rares, il y aurait une organisation permettant de les mutualiser afin que les élèves puissent suivre une spécialité même si elle n'était pas enseignée dans son établissement. Les élèves qui demandaient une spécialité qui n'était pas enseignée dans l'établissement devaient demander une dérogation pour la suivre dans un autre établissement où elle était mutualisée et les changements d'établissement ne devaient être qu'exceptionnels.

En regardant les documents de l'académie de Paris on y voit des spécialités qui sont mutualisées sur les différents établissements. Cette mutualisation n'apparaît pas dans l'académie de Créteil. Il y a donc une distorsion dans la mise en œuvre de la réforme avec des élèves qui ne peuvent pas suivre certaines spécialités car elles ne sont pas mutualisées dans l'académie de Créteil. De même, la possibilité de demander un changement d'établissement pour suivre une spécialité qui n'est pas enseignée dans celui d'origine semble avoir été perdue dans le flot des réformes.

On peut aussi faire une étude statistique sur la carte des spécialités pour voir quelles sont les fréquences du nombre de spécialités. Voici cette analyse pour les 112 lycées de l'académie de Créteil et les 47 lycées de Paris :

Carte des spécialités à Paris et Créteil



Quelques remarques concernant l'académie de Créteil avant de faire un comparatif :

Il y a 7 spécialités qui correspondent aux enseignements les plus courants : HGGP (Histoire-géographie, géopolitique, sciences politiques), HLP (Humanité, littérature et philosophie), LLCE (Langues, littérature et cultures étrangères), Mathématiques, Physique-chimie, SVT, SES. Nous pouvons remarquer que 7 lycées ( 6.25 %) offrent moins de ces 7 enseignements de spécialité et 30 lycées (26,79 %) n'offrent que ces 7 spécialités. Lorsque l'on sait que les autres spécialités ne sont pas mutualisées, cela montre une certaine relégation de notre académie.

Comparatif avec l'académie de Paris :

Pour être honnête, les lycées parisiens ont en moyenne moins de spécialités : il y a 13 % des établissements où il y a moins de 7 spécialités et 24 % où il y en a 7. Mais d'une part, c'est vrai qu'on se déplace beaucoup facilement à Paris et qu'on ne peut pas comparer les académies de ce point de vue. Et d'autre part, cette proximité permet à certains lycées de ne pas offrir les 7 spécialités les plus courantes ("les élèves iront à côté s'ils le veulent") mais en contrepartie, leur offre dans les spécialités les moins courantes sont plus importantes que dans l'académie de Créteil.

En effet, regardons la distribution des spécialités dans les académies de Créteil et de Paris :

- Les 7 plus courantes :

Spécialités	Maths	PC	SVT	SES	HGGS P	LLCE	HLP	TOTAL
Créteil	100 %	100%	98,21 %	95,54 %	96,43 %	92,86 %	87,5 %	<b>95,79 %</b>
Paris	100 %	97,83 %	97,80 %	91,30 %	89,13 %	78,30 %	78,3 %	<b>90,38 %</b>

- Les spécialités rares (artistiques, le latin-grec (LCA), l'informatique NSI) et les sciences de l'ingénieur (SI))

	Arts					
Spécialités	Plastiques	Cinéma	Danse	HDA	Musique	Théâtre
Créteil	24,1%	6,2%	0,9%	10,7%	8,9%	8,0%
Paris	15,2%	6,5%	4,4%	8,7%	6,5%	13,0%
Spécialités	LCA	NSI	SI		TOTAL	
Créteil	16,1%	33,9%	41,1%		<b>16,67 %</b>	
Paris	23,9%	63,0%	26,1%		<b>18,59 %</b>	

On peut remarquer que les spécialités d'Art sont beaucoup plus distribuées à Paris.

Et ce qui est le plus discriminant :

- la spécialité LLCA (Littérature, langues et cultures de l'antiquité) est enseignée dans 24 % des lycées de Paris alors qu'elle n'est enseignée que dans 16 % des lycées de l'académie de Créteil.
- la spécialité NSI (Numérique et science informatique) est enseignée dans 63 % des lycées parisiens alors qu'elle n'est enseignée que dans 34 % des lycées de l'académie de Créteil.
- par contre, la spécialité SI (sciences de l'ingénieur) est enseignée dans 26 % des lycées parisiens alors qu'elle est enseignée dans 41 % des lycées de l'académie de Créteil.

On ne peut qu'être atterré-es par cette reproduction sociale et le manque de volonté du ministère de corriger quelque peu ces inégalités !